



Fédération Française
des Clubs Omnisports

SALON DE L'OMNISPORTS

1^{ère} ÉDITION

VIRTUEL

13
NOVEMBRE
2020

**DOSSIER
BILAN**

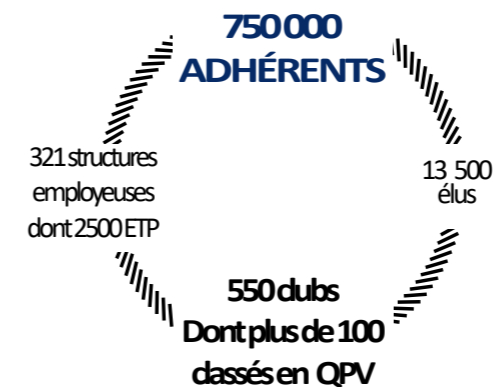


PRESENTATION DE LA FEDERATION

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FEDERATION	3
RETOUR SUR LE SALON	4
RAPPEL DU PROGRAMME	5
PREMIERE TABLE RONDE	6
ATELIER 1	7
ATELIER 2	8
ATELIER 3	9
DEUXIEME TABLE RONDE	10
ILS ETAIENT PRESENTS...	11

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS....



QUELQUES CHIFFRES

Créée en 1978, la FFCO regroupe aujourd'hui plus de 500 clubs omnisports sur tout le territoire. Membre du CNOSEF et fondateur du CoSMos, la fédération s'organise autour de différentes actions afin d'aider ses clubs adhérents sur plusieurs aspects de gestion d'une association mais également aider l'omnisports et promouvoir le sport pour tous.

LES PRINCIPALES ACTIONS :



CONSEIL JURIDIQUE

La FFCO apporte un réel soutien juridique à ses clubs adhérents avec une équipe spécialisée. Présente toute la semaine, l'équipe répond aux questions des clubs et les accompagnent sur différents sujets (contrat de travail, gestion, etc, ...).



SPORT SANTE

Engagé depuis quelques années dans le sport et la santé et moteur concernant le sport sur ordonnance, la fédération a développé le dispositif «1000 clubs pour le sport et la santé» permettant à ses clubs adhérents de se former sur ce sujet.



SPORT CITOYEN

Cette action autour du sport citoyen est représentée par différents dispositifs tel que l'Urban Sport Tour et le Parcours d'Accompagnement des Jeunes destiné aux jeunes de 18 à 25 ans. Plus récemment, la fédération a développé son action autour d'un dispositif appelé «Omnisports pour elles».

Retrouvez toutes les informations sur : www.ffco.org



LES CLUBS DE LA FFCO EN FRANCE METROPOLITAINE



RETOUR SUR LE SALON

LE SALON DE L'OMNISPORTS VIRTUEL : UN PREMIER SUCCES

Le vendredi 13 novembre 2020, la F.F. Clubs Omnisports a organisé son premier Salon de l'Omnisports... en virtuel ! Avec les conditions sanitaires, il était effectivement impensable et impossible d'organiser le salon en présentiel comme cela était prévu initialement. La décision de maintenir un temps d'échange, de travail et de partage en virtuel a été indiscutable. En cette période délicate de crise sanitaire, nous souhaitons poursuivre notre soutien, notre accompagnement des clubs et montrer notre volonté de penser à l'après covid-19 avec l'organisation de conférences et d'ateliers sur des sujets d'actualités.

Pour une première édition virtuelle, le salon a rassemblé plus de 130 personnes venues de clubs, de fédérations, d'instances nationales. Un réel succès pour une première édition dans une période sanitaire et sociale compliquée. Cette journée riche en échanges a permis d'aborder deux sujets aussi divers que rassembleurs : le club face au projet sportif territoriaux et fédéraux et la littératie physique, concept innovant en France. Notre ambition était également de répondre à des problématiques précises en proposant trois ateliers en parallèle évoquant la marque, l'existence du club au sein d'un territoire, la fiscalité des associations ou encore l'emploi et la formation avec un focus sur l'alternance.

Nous tenions à remercier l'ensemble des intervenants de cette journée pour leurs apports complets et pertinents. Nous remercions également l'ensemble des participants avec un regard particulier sur nos clubs adhérents pour leur partage d'expériences et leur questionnement qui feront grandir les travaux pour l'Omnisports.

Un remerciement particulier à M. Raymond Laurent, maire de Saint-Avertin, et ses équipes, pour leur engagement dès le début du projet auprès de la fédération afin d'organiser ce premier Salon de l'Omnisports. Nous recevons avec enthousiasme leur invitation pour réaliser cet événement en 2021 au Château de Cangé en partenariat avec le Saint Avertin Sports !

Gérard PERREAU-BEZOUILLE
Président de la F.F. Clubs Omnisports
g.perreau@ffco.org



LE SALON DE L'OMNISPORTS VIRTUEL

RAPPEL DU PROGRAMME

Vendredi 13 Novembre 2020

10h00 - 12h30 : Table ronde

« Le club au carrefour des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) et Territoriaux (PST) »

Propos introductif de :

Clément Lopez, doctorant en sociologie de l'action publique, Université Paris Saclay

- B. Gallet, conseiller développement, Agence Nationale du Sport
- V. Saulnier, administrateur, Association Nationale des Elus en Charge du Sport
- R. Bâton, président du Club Omnisports de St Avertin (37)
- D. Lafoux, directeur de la F.F. Clubs Omnisports

13h45-15h15 : 3 ateliers en parallèle

Atelier 1 : Identité / marque / existence : plus-value du club pour le territoire

Atelier 2 : Fiscalité des associations

Atelier 3 : Emploi et formation : l'alternance

15h15 - 16h45 : Table ronde

« Littératie physique : Le sport tout au long de la vie »

- Christophe Schnitzler, enseignant chercheur, Université de Strasbourg
- Sandrine Lemeiter, directrice du Lille Université Club
- Joseph Gandrieau, agrégé EPS, doctorant à l'Université de Lille
- Sandrine Rabaud, conseillère Technique Nationale F.F. Clubs Omnisports

16h45 : Conclusion du salon

Coordination et communication :

Justine MARESCAUX, chargée de communication de la F.F. Clubs Omnisports (j.marescaux@ffco.org)



TABLE RONDE : «Le club au carrefour des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) et Territoriaux (PST)»

Depuis 2019 avec l'installation de la nouvelle gouvernance du sport, marquée par la création de l'Agence Nationale du Sport, et la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF), la FF Clubs Omnisports s'interroge et interpelle le monde du sport sur la place du club dans cette nouvelle organisation.

En 2020, et plus encore en 2021, ce sont les mises en place progressives des Projets Sportifs Territoriaux (PST) qui amplifient ce questionnement, notamment en raison de l'absence dans le décret, au sein du collège des représentants du mouvement sportif, d'une identification claire de la place de ces clubs dans les conférences régionales, peut-être au détriment des organes « déconcentrés » des fédérations.

Pourtant, venant du mouvement sportif et des institutions, et dans tous les discours « politiques », le club continue d'être mis en avant comme la base du mouvement sportif, le rouage premier et essentiel tant du développement du sport pour tous que de la haute performance.

Mais il doit désormais, notamment pour obtenir des financements, s'inclure dans des projets sportifs nationaux développés par des fédérations (pour les clubs fédérés qui représentent environ 50 % des associations sportives) mais aussi dans des projets sportifs de territoire qui seront portés essentiellement par les collectivités, premiers argentiers du sport associatif.

Alors, le club, placé au carrefour de ces PSF et PST, a-t-il encore la capacité de mener sa propre politique sportive en portant son propre projet associatif ?

C'est tout l'enjeu de cette première table ronde où représentants de l'ANS, des élus locaux, des clubs et du monde fédéral ont pu échanger sur cette interrogation.

*Séquence préparée et coordonnée par Denis LAFOUX, directeur de la F.F. Clubs Omnisports
(d.lafoux@ffco.org)*



LE REPLAY

<https://www.besport.com/event/6022198>

LES PRÉSENTATIONS

[Présentation de Clément Lopez, doctorant de l'Université d'Orsay](#)

[Présentation de Benoît Gallet, Agence Nationale du Sport](#)

[Présentation de Vincent Saulnier, Association nationale des élus en charge du sport](#)

[Présentation de Denis Lafoux, directeur de la F.F. Clubs Omnisports](#)

ATELIER 1 : «Identité / marque / existence : plus-value du club pour le territoire»

Pas besoin de convaincre ici de l'intérêt et de l'apport du club omnisports pour le sport, pour les sports, sur les territoires :

- Complémentarité, cohérence, homogénéité de l'offre sportive sur le territoire que ce soit en termes de disciplines proposées, qu'en termes de niveau de pratique, de disponibilité demandée (aspect juxtaposition de sections sportives)
- L'offre omnisports dans ses dimensions citoyennes, festives, événementielles, (aspect littératie, parcours omnisports : multisport)
- Capacité à faire événement, à rayonner, à faire vivre une idée commune du sport et du territoire à travers le plaisir d'être ensemble, une identité commune,
- Relais de politiques publiques territoriales et nationales

Avec l'aide de la fédération, de ses services, de la possibilité de mutualisation qu'elle propose, vous mettez en œuvre au quotidien. Pourtant, trop souvent, le club omnisports reste un « invisible ». Le rôle et la place des clubs omnisports restent profondément méconnus du fait de l'organisation disciplinaire générale (y compris dans l'affinitaire), de la place des licences et de ce modèle économique.

Son rôle est là mais l'image, l'identité du club omnisports sont insuffisants pour porter la plus-value qu'il représente. Des clubs ont déjà réfléchi sur cet enjeu, de premières études ont été menées, d'autres sont en train de le faire, notre fédération veut aider à l'émergence d'une réflexion plus grande sur cette question. Cela concerne tous les clubs quel que soit leur taille ou leur implantation géographique. Nous voulons animer ce qui pourrait s'appeler des « enquêtes-actions » pour, à partir d'étude de cas concrets, montrer l'intérêt d'un travail plus approfondi sur les forces, les faiblesses, les atouts, les manques, l'impact, les potentiels et perspectives du club omnisports. Et ceci dans la relation à son écosystème, c'est-à-dire avec plusieurs questionnaires en direction des adhérents, des décideurs, du tissu local (commerçants, secteur santé...) pour pousser le débat localement et ainsi alimenter la réflexion globale, le « gagne terrain » à mener pour faire grandir la place du club omnisports.

Pour nous aider à ce premier temps de travail, la présence de :

Xavier DURAND, directeur de l'US Laval

Justine BOCCARD, responsable communication du Paris Université Club

Julie VILLETTE, associée de l'agence DBJC

*Séquence préparée et coordonnée par Gérard PERREAU-BEZOUILLE, président de la F.F. Clubs Omnisports
(g.perreau@ffco.org)*



LE REPLAY

[Atelier 1 : Identité / marque / existence](#)

ATELIER 2 : «Fiscalité des associations»

Les associations sportives sont aujourd'hui des acteurs économiques qui prennent une place de plus en plus importante. Ce sont en parallèle, et depuis longtemps, des acteurs clés dans la cité, en termes de dynamisme de la vie locale, d'actions sociales, d'éducation, de prévention santé,... rendant ainsi un véritable service public.

Alors se pose désormais (mais n'est-ce pas depuis toujours ?!) la question de la lucrativité de leurs activités. Ce n'est pas tant qu'elles aient investis assez récemment le champ concurrentiel des activités économiques mais c'est aussi, et peut-être surtout, que des acteurs privés se sont implantés sur certaines formes de pratiques que nos associations développaient depuis longtemps sans réel affichage marketing autour. Bien entendu, nous parlons ici des activités les plus rémunératrices, s'appuyant essentiellement sur le loisir adulte, sans contrainte et avec une capacité de financement plus importante. Cette évolution amène souvent une partie de nos associations à perdre un potentiel effectif (et le financement qui va avec) mais en conservant leurs activités historiques, à savoir les pratiques jeunes et les compétitions, très souvent déficitaires.

Il faut donc trouver des solutions pour combler cette perte et maintenir l'équilibre. La solution « simple » et historique était de se tourner vers sa collectivité pour quémander quelques subsides. Nul besoin ici de rappeler le contexte des financements publics. C'est ainsi qu'au-delà d'une concurrence sur les pratiques sportives, certaines démarches entreprises par les associations sportives pour résoudre leurs problèmes pécuniaires amènent d'autres questions. En effet, la vente d'équipements, les buvettes, les vide-greniers, les lotos, les séjours... bref toutes les activités annexes d'une structure reconnue loi 1901 contribuent, certes, à la vie de celle-ci mais, il faut être honnête, ont surtout été développées pour répondre à d'autres enjeux à savoir équilibrer son budget et ne pas trop impacter les pratiquants pour faciliter l'accès à la pratique sportive.

La question qu'il faut donc désormais se poser n'est peut-être plus celle des de « la règle des 4P » (Prix, Produit, Public, Promotion) permettant de savoir si une activité rentre dans le champ concurrentiel mais plutôt celle de l'utilisation faite des fonds récoltés et de la nature de l'acteur économique. Peut-on blâmer une association de vouloir développer ses financements externes pour rendre un service public quand l'argent public lui-même vient à manquer pour assurer cette mission ?

L'atelier vise à éclairer l'association sur le régime fiscal qui lui est applicable et si nécessaire, les solutions à mettre en place pour éviter que toutes ses activités soient assujetties aux impôts commerciaux.

*Séquence préparée et coordonnée par Séverine BARDAUD, directrice adjointe de la F.F. Clubs Omnisports
(s.bardaud@ffco.org)*



LE REPLAY

Atelier 2 : fiscalité des associations

LES PRÉSENTATIONS

[Présentation de l'atelier](#)

ATELIER 3 : «Emploi et formation : l'alternance»

L'alternance est un sujet central de l'emploi pour les associations sportives. Le contexte actuel, avec le déploiement de l'aide financière exceptionnelle à l'embauche d'alternant mise en place suite à la crise sanitaire du Covid-19 est, pour la fédération, l'occasion de répondre à tous les questionnements autour d'une possible embauche.

Comment recruter ? Quel contrat choisir ? Quel lien avec l'alternant ? Comment l'encadrer ? Quelle(s) missions possibles ? etc. Autant de problématiques qu'il est important d'appréhender avant d'intégrer une personne en alternance dans son organisation. L'atelier que nous proposons est programmé pour répondre à ces questionnements afin d'accompagner les structures dans la réflexion et l'organisation d'un recrutement.

L'alternance est une opportunité qui doit être portée par les deux parties : l'alternant qui est présent pour apprendre et se professionnaliser et la structure qui bénéficie d'une personne en formation sur des sujets divers. Pour se faire, le projet doit être construit autour d'un réel besoin et n'est pas uniquement centré sur le sens sportif. En effet, il est tout autant concevable d'embaucher un alternant sur un poste d'éducateur physique que sur une fonction dite « support » (communication, marketing, développement, etc.).

Dans ces conditions, l'embauche d'une personne en alternance peut être une solution pertinente et moins coûteuse afin de développer des actions innovantes autour de la vie de l'association (nouvelle section, coordination, nouveau projet, etc.). C'est autour de cette réflexion que nous avons décidé d'organiser cet atelier sur l'emploi et la formation.

Pour répondre aux problématiques exposées, nous accueillons sur cet atelier l'AFDAS, organisme de formation ainsi que deux retours d'expériences de clubs omnisports ayant recruté récemment un alternant.

*Séquence préparée et coordonnée par Séverine BARDAUD, directrice adjointe de la F.F. Clubs Omnisports
(s.bardaud@ffco.org)*



LE REPLAY

Atelier 3 : L'emploi et la formation - l'alternance

LES PRÉSENTATIONS

[Présentation de l'atelier](#)

TABLE RONDE : «Littératie physique : Le sport tout au long de la vie»

Une des définitions de la littératie physique est qu'elle consiste à développer les habiletés motrices fondamentales dont tous les enfants ont besoin afin d'intégrer l'activité physique à leur vie et devenir ainsi des adultes physiquement actifs. La Littératie Physique, c'est Être Actif pour la Vie. Voilà un vaste sujet !

La F.F. Clubs Omnisports vous propose lors de cette table ronde d'aborder ce concept de Littératie Physique qui nous vient tout droit des pays anglo saxons, précurseurs sur le sujet. La FFCO voit dans ce concept, de fortes convergences avec les valeurs de l'omnisports et ce que portent les clubs omnisports.

Cette table ronde apportera des éclaircissements sur le concept de Littératie Physique pour ensuite mieux s'en emparer par la matérialisation d'un exemple de terrain. En lien avec des universitaires français experts en Littératie Physique, la fédération et le club omnisports du Lille Université Club sont engagés depuis quelques mois dans une expérimentation de terrain où il s'agit de passer d'un concept à la pratique : mesurer l'impact de la pratique sportive multisports sur son capital de littératie physique.

La FFCO se place dans l'innovation et comme précurseur, tant le concept de Littératie Physique est peu rependu à ce jour en France.

Cette table ronde matérialise l'engagement que souhaite prendre la F.F. Clubs Omnisports pour ces prochaines années. La fédération en collaboration avec les clubs omnisports propose de mener des recherches, des expérimentations vers de nouvelles pratiques, vers l'utilisation de nouveaux outils, et apporter ainsi un autre regard sur les pratiques. Aujourd'hui c'est la Littératie Physique, mais il s'agit par cette étape d'initier des collaborations entre tous pour demain ensemble, clubs et fédération, partager de nouvelles visions. C'est dans ce même esprit que la FFCO est partenaire de l'association canadienne Sport for life avec qui des échanges sont en cours et notamment une participation au Sommet canadien virtuel Le sport c'est pour la vie 2021 en février 2021.

Séquence préparée et coordonnée par Sandrine RABAUD, conseillère technique nationale de la F.F. Clubs Omnisports (s.rabaud@ffco.org)



LE REPLAY

<https://www.besport.com/event/6022199>

LA PRÉSENTATION

[Présentation de la table ronde](#)

ILS ETAIENT PRESENTS...

